

Ville de Port-de-Bouc

Conseil Municipal du 19 mai 2009

La séance du Conseil Municipal de la Mairie de Port de Bouc est ouverte dans les formes réglementaires à 18 heures 10, sous la présidence de Madame Patricia FERNANDEZ, Maire de Port de Bouc.

Madame le Maire procède à l'appel nominal.

21 présents : **Mesdames** : FERNANDEZ Patricia, CERBONI Rosalba, LACHAUD Dominique, MULLER Martine, DOMINI Chérifa, MALARET Monique, GIOVANELLI Béatrice, CABAU Solange, AOUD Sophianne. **Messieurs** : GIORGETTI René, BELSOLA Laurent, PHILIPPE Louis, NOUGUE Alain, DEPAGNE Marc, SIRAT Boulenouar, BENMBAREK Hassan, XENIDES Constant, GALICHET Philippe, CHAPELLE Patrice, NGUYEN Jean-Louis, PIGNOT Joseph.

7 Absences avec procuration : **Madame** : SANTORU Evelyne, BERANGIER Jocelyne, GALLINA Martine, LELAFI Fatima. **Messieurs** : GUIRAMAND Patrick, PEREIRA Christian, VAXES Michel.

5 Absents : **Mesdames** : BERMOND Marie-Josèphe, CORTES Isabelle, CARRERAS Elizabeth. **Messieurs** : DIDERO Stéphane, BIGORNE Eric.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Madame Chérifa DOMINI est désignée secrétaire de séance par Mme le Maire.

~~~~~

**Mme le Maire** - Y a-t-il des remarques particulières à formuler sur les deux derniers comptes rendus des Conseils Municipaux des 26 mars et 14 avril 2009 ? Pas de remarques.

**Les comptes rendus des Conseils Municipaux des 26 mars et 14 avril 2009 sont approuvés à l'unanimité.**

**Mme le Maire**.- Je vous propose que nous passions à l'ordre du jour du Conseil Municipal qui est essentiellement consacré aux Comptes Administratifs 2008. Je vais exposer, ensuite nous voterons les Comptes de Gestion, je sortirai, vous voterez les Comptes Administratifs, ensuite on reprendra le cours normal après avoir voté les affectations de résultats.

#### **1.- Compte de Gestion 2008 - Budget Principal.**

**Rapporteur** : Mme le Maire (Lecture du rapport).

En 2006 le Trésor Public nous avait demandé de procéder à diverses écritures qui étaient liées aux Intérêts Courus Non Echus, les I.C.N.E., qui ont modifié les résultats antérieurs ; tout étant finalement conforme, il nous faut procéder à nouveau à une régularisation. Nous examinerons ce point un peu plus tard lors de la reprise des résultats, mais il nous faut enregistrer dès lors une différence de 147 942,17 €.

Nous avons examiné ce point en Commission des Finances.

Vous m'arrêtez, vous levez le doigt s'il y a un besoin quelconque d'explication, mais nous avons travaillé cela en Commission des Finances.

## **2.- Compte Administratif 2008 - Budget Principal.**

**Rapporteur** : Mme le Maire (lecture du rapport)

Nous avons procédé à l'examen de ce point en Commission des Finances.

Y a-t-il des remarques particulières ? Pas de remarques.

Nous allons donc affecter les résultats 2008 du Budget Principal.

## **3.- Affectation des résultats 2008 - Budget Principal.**

**Rapporteur** : Mme le Maire (lecture du rapport)

Nous avons procédé à son examen en Commission des Finances.

Y a-t-il des remarques particulières ? Pas de remarques.

## **4.- Compte de Gestion 2008 - Budget Annexe des Baux Commerciaux.**

## **5.- Compte Administratif 2008 - Budget Annexe des Baux Commerciaux.**

**Rapporteur** : Mme le Maire

Le Compte de Gestion est conforme au Compte Administratif (lecture du rapport)

Nous avons procédé à l'examen de ce Compte Administratif en Commission des Finances.

Y a-t-il des remarques particulières ?

**M. PIGNOT.**- Qu'entendez-vous par « produits exceptionnels » ?

**Mme le Maire.**- Essentiellement des mouvements d'ordres.

**6.- Affectation des résultats 2008 - Budget Annexe des Baux Commerciaux.**

**Rapporteur** : Mme le Maire (lecture du rapport)

Y a-t-il des questions ? Pas de questions.

Ce point a été examiné en Commission des Finances.

**7.- Compte de Gestion 2008 - Budget Annexe des campings.**

**6.- Compte Administratif 2008 - Budget Annexe des campings.**

**Rapporteur** : Mme le Maire

Le Compte Administratif est conforme au Compte de Gestion (Lecture du rapport)

La Commission des Finances a procédé à l'examen de ce point.

Y a-t-il des remarques particulières ?

**M. PIGNOT.**- Pouvez-vous nous expliquer les 111.078,73 € de locations diverses ?

**Mme le Maire.**- Ce sont les touristes qui louent leur emplacement, ce sont les locations des emplacements des tentes, des caravanes, c'est le produit de ce que les touristes paient aux campings quand ils viennent camper.

**M. PIGNOT.**- Vous comprenez les deux campings ?

**Mme le Maire.**- Oui.

**9.- Affectation des résultats 2008 - Budget Annexe des Campings.**

**Rapporteur** : Mme le Maire (lecture du rapport)

La Commission des Finances a procédé à l'examen de ce point.

Y a-t-il des remarques particulières ? Pas de remarques.

**10.- Compte de Gestion 2008 - Budget Annexe du Service Funéraire.**

**11.- Compte Administratif 2008 - Budget Annexe du Service Funéraire.**

**Rapporteur** : Mme le Maire

Le compte de gestion est conforme au Compte Administratif (Lecture du rapport)

Nous avons examiné ce point en Commission des Finances.

Y a-t-il des demandes de précision ? Pas de demandes de précision.

**12.- Affectation des résultats 2008 - Budget Annexe du Service Funéraire.**

**Rapporteur** : Mme le Maire (lecture du rapport)

Nous avons examiné ce point en Commission des Finances.

Y a-t-il des remarques ? Pas de remarques.

Ceci exposé, je vous propose de voter les différents Comptes de Gestion du Budget Principal et des Budgets Annexes.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

**Tous les Comptes de Gestion sont approuvés à l'unanimité.**

**Mme le Maire**.- Je vais sortir et vous allez approuver ou pas les Comptes du Maire.

*(Mme le Maire quitte la salle à 18 h 28).*

**M. GIORGETTI**.- *Point n°2, Compte Administratif 2008 - Budget Principal* : Qui est d'accord de l'adopter ? Qui s'abstient ? Une abstention.

**Une abstention, le vote est approuvé à la Majorité.**

*Point n°5 : Compte Administratif 2008 - Budget Annexe des Baux Commerciaux* : Qui est d'accord d'approuver le Compte Administratif 2008 des Baux Commerciaux ? Une abstention.

**Une abstention, le vote est approuvé à la Majorité.**

*Point n°8 : Compte Administratif 2008 - Budget Annexe des campings* : qui est d'accord de l'adopter ? Une abstention.

**Une abstention, le vote est approuvé à la Majorité.**

*Point n°11 : Compte Administratif 2008 - Budget Annexe du Service Funéraire* : qui est d'accord de l'adopter ? Une abstention.

**Une abstention, le vote est approuvé à la Majorité.**

Tous les Comptes Administratifs ont été adoptés.

Il n'y a pas Mme le Maire, j'en profite, (Rires), c'est quand même un Compte Administratif qui est intéressant pour nous puisque avec ce que l'on dégage en excédent ça va nous permettre un autofinancement pour le budget 2009. Vous voyez que je n'ai pas dit quelque chose de grave.

**(Retour de Mme le Maire dans la salle du Conseil Municipal à 18 h 30).**

**M. GIORGETTI.**- Madame le Maire, tous vos Comptes Administratifs ont été adoptés, le Funéraire y compris.

**Mme le Maire.**- Je vous en remercie.

Maintenant que les Comptes Administratifs 2008 sont votés, je vous propose de passer au vote de l'affectation des résultats du Budget Principal et des Budgets Annexes.

Qui est contre ? Qui s'abstient ?

**Une abstention, le vote est approuvé à la majorité**

Nous allons maintenant parler des Budgets supplémentaires que nous faisons en enfilade dans ce Conseil Municipal, bravo aux Services.

### **13.- Budget Supplémentaire 2009 - Budget Principal.**

**Rapporteur** : Mme le Maire (lecture du rapport)

Nous avons déjà examiné ce point en Commission des Finances.

Y a-t-il des demandes d'intervention ? Non.

Je vous propose de passer au vote : qui est pour ? La Majorité. Qui s'abstient ? M. Pignot.

**Le rapport n° 13 est adopté à la Majorité - Abstention de M. Pignot.**

**14.- Budget Supplémentaire 2009 - Budget Annexe des Baux Commerciaux.**

**Rapporteur** : M. Jean-Louis NGUYEN (lecture du rapport)

La Commission des Finances a procédé à l'examen de ce point.

**Mme. le Maire.**- Merci. Y a-t-il des demandes de précision ? Pas de demandes de précision.

Qui est pour ? La Majorité. Qui s'abstient ? M. Pignot.

Je vous en remercie.

**Le rapport n°14 est adopté à la Majorité - Abstention de M. Pignot.**

**15.- Budget Supplémentaire 2009 - Budget Annexe des Campings.**

**Rapporteur** : M. SIRAT Boulenouar (lecture du rapport)

La Commission des Finances a procédé à l'examen de ce point.

**Mme le Maire.**- Merci. Y a-t-il des demandes de précision ?

**M. PIGNOT.**- Il y a + de 20.000 € sur le poste matériel et + 40.000 € de travaux, quels sont les travaux que vous avez exécutés ou que vous êtes en passe d'exécuter sur les campings ?

**Mme le Maire.**- C'est une enveloppe que l'on ouvre pour pouvoir effectuer des travaux, donc en fonction des besoins nous allons les faire chiffrer et regarder ce qu'il va nous être

possible de faire cette année. Ce sont des crédits que nous ouvrons à travers ce Budget Supplémentaire 2009.

**M. PIGNOT**.- Vous n'avez pas d'idées sur les travaux que vous allez faire ?

**Mme le Maire**.- Il y a beaucoup de projets. Mais 40 000 € c'est une somme assez réduite même si je note quand même qu'il y a de très nettes améliorations sur ce budget. On regardera en fonction des nombreux besoins et des priorités.

**M. PIGNOT**.- Tout est prioritaire, l'emploi, le logement...

**Mme le Maire**.- La mise en conformité, la sécurité, l'hygiène par rapport à l'embellissement, par exemple.

**M. PIGNOT**.- Les campings sont également prioritaires.

**M. BENMBAREK**.- Dans les dépenses il y a des priorités.

*(Brouhaha)* .

**M. PIGNOT**.- On se comprend.

**Mme le Maire**.- Qui est pour ? Qui s'abstient ? M. Pignot.

**Le rapport n°15 est adopté à la Majorité - Abstention de M. Pignot.**

#### **16.- Budget Supplémentaire 2009 - Budget Annexe du Service Funéraire.**

**Rapporteur** : Mme AOUAD Sophianne (Lecture du rapport)

La Commission des Finances a procédé à l'examen de ce point.

**Mme le Maire**.- Y a-t-il des demandes de précision ?  
Non.

Qui est pour ? La Majorité. Qui s'abstient ? M. Pignot.

**Le rapport n°16 est adopté à la Majorité - Abstention  
de M. Pignot.**

**17.- Versement de subventions aux associations.**

**Rapporteur** : Mme DOMINI Chérifa (Lecture du rapport)

La Commission des Finances a procédé à son examen.

**Mme le Maire**.- Qui est pour ? Unanimité.

**Le rapport n°17 est adopté à l'unanimité.**

**18.- Admissions en non valeur - Budget Principal et Budget  
Annexe des Baux Commerciaux pour les années 1997 à 2008.**

**Rapporteur** : M. PHILIPPE Louis (Lecture du rapport)

Il s'agit des entreprises qui n'ont pas donné suite à leur activité et qui n'ont pu honorer leurs charges du fait de la situation économique. Il s'agit de 12 années, il suffit de faire une division et vous voyez que ça représente moins de 1 500 € par an de manque à gagner sur le Budget de la Ville et des Baux Commerciaux. Donc je vous demande d'approuver cette délibération. Bien entendu toutes les voies de recours ont été utilisées.

**Mme le Maire**.- Y a-t-il des demandes de précision ? Pas de demandes de précision.

Qui est pour ? Unanimité. Je vous en remercie.

**Le rapport n°18 est adopté à l'unanimité.**

**19.- Demande de subvention auprès de l'Etat.**

**Rapporteur** : M. BELSOLA Laurent (Lecture du rapport)

**Mme le Maire.**- Qui est pour ? Unanimité, je vous en remercie. Nous la transmettrons à M. Vaxès qui, comme d'habitude, se fera un plaisir de défendre notre dossier.

**Le rapport n°19 est adopté à l'unanimité.**

**20.- Demande de subvention au Conseil Général dans le cadre des préconisations du label « Tourisme et Handicap » pour la mise en conformité de l'Office du Tourisme.**

**Rapporteur** : Mme LACHAUD Dominique

Vous savez à quel point il est important pour chacun d'entre nous de pouvoir se rendre facilement dans les établissements publics, la Commune s'est dotée d'un superbe Office de Tourisme tout neuf il y a quelques années, le problème aujourd'hui c'est de pouvoir y rentrer avec un fauteuil roulant (Lecture du rapport).

**Mme le Maire.**- Qui est pour ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°20 est adopté à l'unanimité.**

**21.- Restructuration financière - Société COPEMART.**

**Rapporteur** : M. NOUGUE Alain (Lecture du rapport)

**Mme le Maire.**- Est-ce que nous sommes d'accord pour soutenir cette démarche ? Qui est pour ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°21 est adopté à l'unanimité.**

**22.- Compromis de vente : charge foncière centre-ville.**

**Rapporteur** : Mme le Maire (Lecture du rapport)

Bien évidemment cette vente se fera conformément à l'estimation du prix des Domaines.

**M. PIGNOT**.- Où cela se trouve-t-il ?

**M. GIORGETTI**.- Contre le saloon.

**Mme le Maire**.- Les arcades arriveront jusqu'au parking.

**M. PIGNOT**.- Ils auront une belle vue.

**Mme le Maire**.- Tout à fait, et ils seront également au pied de la gare.

Est-on d'accord pour vendre le foncier pour y installer l'hôtel B & B ? Unanimité, je vous en remercie.

Port de Bouc continue de se développer.

**Le rapport n°22 est adopté à l'unanimité.**

### **23.- Demande d'autorisation de transport de gaz naturel - Avis du Conseil Municipal.**

**Rapporteur** : Mme MULLER Martine (Lecture du rapport)

**Mme le Maire**.- Vous voyez à peu près le tracé qui, bien évidemment, est le tracé que nous préconisons depuis toujours, qui est dans l'axe parallèle du contournement de la RN 568, qui est le couloir de réservation de l'ex PAM. Compte tenu de l'échelle sur les plans fournis, nous vérifierons le tracé précis lors de l'enquête publique.

**M. PIGNOT**.- Si je comprends bien, ça va passer derrière chez moi ?

**Mme le Maire**.- C'est à l'ouest de la commune (*Brouhaha*)... C'est le couloir de réservation des Pipes de l'ex Port Autonome de Marseille.

**M. PIGNOT**.- Encore une nouvelle bombe !

**Mme le Maire.**- Voilà une bonne nouvelle, Monsieur Pignot ! Ca va justement permettre que le Pipe qui est en bord de mer soit inerté et que le fluide passe au nord de la commune, cela nous ouvre toute possibilité d'inciter les autres conducteurs de fluide à s'engager dans le couloir de Pipes réservé à cet effet. Vous savez que de part et d'autre d'un Pipeline il doit y avoir une zone dite de sécurité, qu'il ne doit pas y avoir d'arbres jusqu'à hauteur de 3,70 M je crois, pour ce couloir-là c'est de l'ordre de 3 mètres au sud et 7 mètres au nord je crois, donc une bande de 10 mètres où rien ne doit se passer. Si vous faites le compte de cette zone de protection qui devrait être érigée sur tous les Pipes qui sillonnent notre presqu'île, très peu de territoire Port de Boucain pourrait à nouveau exister dans les années à venir si les Pipes ne sont pas déplacés dans le nord de la commune.

**M. BENMBAREK.**- Je conforte tout à fait ce qu'à dit Mme le Maire concernant la démarche d'un opérateur à déplacer son réseau parce que ça va inciter les autres opérateurs de réseaux à profiter de l'opportunité des travaux qui vont être réalisés dans ce cadre-là pour venir intégrer leur réseau à moindres coûts. C'est donc une démarche qui va forcément être bénéfique par rapport à tous les réseaux qui sont actuellement sur notre bord de littoral.

**Mme le Maire.**- Tout à fait, j'ai d'ailleurs une réunion prévue en sous-préfecture à cet effet, au sujet des différents Pipes. Je sais que ESSO a choisi d'emprunter ce couloir, le Gaz aussi, inutile de vous dire que nous espérons avec beaucoup de ferveur que les autres fassent de même ; je suis tout à fait d'accord avec toi, Hassen, ce sera très très bien pour notre ville.

**M. PIGNOT.**- Mais très long.

**Mme le Maire.**- Pour ESSO les travaux débutent en 2010. Si nous nous prononçons pour cette DUP nous aidons à ce que le dossier aille avec célérité vers sa réalisation.

Nous passons au vote. Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°23 est adopté à l'unanimité**

**24.- Régie de recettes liées à la restauration scolaire.**

**Rapporteur** : Mme CABAU Solange (Lecture du rapport)

**Mme le Maire.**- Sommes-nous d'accord pour pouvoir faire des prélèvements automatiques ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°24 est adopté à l'unanimité**

**25.- Mise à la réforme de véhicules.**

**Rapporteur** : M. XENIDES Constant (Lecture du rapport)

**Mme le Maire.**- Qui est pour ? Unanimité, je vous en remercie.

**Le rapport n°25 est adopté à l'unanimité.**

**26.- Motion : soutien au peuple et à la République de Chypre pour la libération, la réunification et l'indépendance.**

**Rapporteur** : M. NOUGUE Alain

Lecture de la motion :

*« L'Association d'Amitié France-Chypre nous sollicite pour les aider à contribuer à mobiliser l'opinion publique, les instances françaises, européennes et internationales pour la libération, la réunification, l'indépendance et la démilitarisation de l'île de Chypre, et de nous positionner sur ce sujet.*

*Ce petit pays, indépendant depuis 1960, est coupé en deux depuis 1974, suite à l'occupation par l'armée turque de plus de 40 % de son territoire.*

*Membre de l'Union Européenne depuis mai 2004, l'ONU doit faire respecter les résolutions pour le retrait des troupes turques de Chypre, et donc de l'Union Européenne.*

*Or, depuis le mois de septembre 2008, sous l'impulsion du Président de la République de Chypre, Monsieur CHRISTOFIAS, des pourparlers se sont engagés avec le leader de la partie de l'île par la création de deux Etats distincts regroupés dans une confédération, ce qui permettrait de préserver les intérêts de la Turquie à Chypre, et d'y maintenir ses troupes d'occupation.*

*C'est pourquoi le Président CHRISTOFIAS a réaffirmé la volonté du peuple chypriote, toutes communautés confondues, d'aboutir à un accord pour une réunification réelle du pays par la mise en place d'un Etat bi-communal et bizonal, indépendant, avec une identité nationale unique, et une seule nationalité, dans une île démilitarisée.*

*Par ailleurs, depuis sa création en 1994, l'Association d'Amitié France Chypre soutient les efforts du peuple chypriote et de ses dirigeants pour construire une République de Chypre réunifiée, indivisible et indépendante.*

*Nous vous proposons donc de participer à un **appel national de soutien au peuple et à la République de Chypre** ».*

**Mme le Maire.** - Merci. Y a-t-il des demandes d'intervention sur le sujet avant que nous nous prononcions

sur cet appel que nous vous proposons de signer au nom du Conseil Municipal ?

**M. PIGNOT**.- Est-ce que la partie qui est tenue par ce Président n'est pas Communiste ? Je crois que c'est le parti Communiste qui est là-bas ?

**Mme le Maire**.- Je ne vois pas pourquoi la question est posée.

**M. PIGNOT**.- Je demande, c'est tout.

**Mme le Maire**.- Oui, je crois.

**M. GIORGETTI**.- Par contre c'est un pays de la Communauté Européenne qui est occupé, c'est bizarre.

**M. PIGNOT**.- J'ai connu Chypre à une époque, en 1956, où c'était encore dirigé par les anglais, c'était une belle petite ville. D'après ce que j'ai compris aux dernières réunions auxquelles j'avais participé lors des manifestations avec le Président Scarulli, j'avais discuté avec lui, et normalement Nicosie était séparée en deux alors que c'était une belle petite ville. Mais je ne sais pas si vraiment on arrivera à quelque chose.

**Mme le Maire**.- La demande qui nous est formulée c'est qu'un nombre de plus en plus important d'élus, toutes tendances confondues, s'exprime sur le sujet pour qu'un pays de la Communauté Européenne puisse être démilitarisé et vive libre, que l'on soit chypriote Grec, ou chypriote turc, c'est un même peuple qui aspire à vivre ensemble. Certains ont été déportés d'un côté ou de l'autre, des colons sont venus dans la partie turque, c'est-à-dire nord de l'île, et imposent le droit. Ce type de pratique paraît assez insupportable à l'heure actuelle alors que le peuple aspire à vivre ensemble. C'est là-dessus que nous nous exprimons au-delà de l'étiquette politique quelle qu'elle soit parce que le Président vient d'être élu aux

dernières élections présidentielles il y a tout juste un an, or cette affaire date depuis bien longtemps. C'est un souci alors qu'on s'oriente vers les élections européennes, alors que la Turquie demande son entrée dans l'Europe, il y a des questions importantes à régler en ce qui concerne la liberté des peuples qui vivent déjà en Europe. Ca ne se passe pas en Afrique ou ailleurs, ça se passe en Europe. Ensuite chacun est libre de son positionnement sur cette question, bien évidemment.

**M. PHILIPPE**.- J'ai lu la motion, je voudrais quand même dire qu'il n'y a pas d'orientation politicienne dans cette motion, il y a uniquement l'expression du Conseil Municipal, sa volonté qu'un même peuple puisse coexister de manière pacifique. Il n'y a pas une orientation ni Communiste ni autre, si ce n'est le fait que l'Union Européenne fasse respecter le fait qu'un pays qui appartient à l'Union ne soit pas occupé d'une manière quelconque par un autre pays qui lui-même n'appartient pas à l'Europe.

**Mme le Maire**.- Vous avez parlé de l'ancien Président de cette Association d'Amitié France-Chypre sur Port de Bouc, M. Scarulli, cette Association compte maintenant 15 ans d'existence. C'est quand même un combat qui est mené depuis très longtemps, qui part de Port de Bouc, qui grâce à M. Scarulli à l'époque a commencé à prendre une dimension beaucoup plus nationale grâce aussi à Internet à un moment donné.

Dernièrement nous avons reçu sur le territoire M. l'Ambassadeur de Chypre en France pour une conférence de presse qui a eu lieu à Martigues, et celui-ci est très heureux que partent de Port de Bouc des solidarités pour que l'information circule.

Je me souviens d'une période où j'étais adolescente, à laquelle personne ne connaissait Nelson Mandela, on se disait que cet homme allait peut-être croupir en prison jusqu'à la fin

de sa vie, il en est sorti bien vieux, et il est même devenu Président de son pays en Afrique du Sud. Je pense qu'aujourd'hui le combat est du même ordre, c'est-à-dire qu'un même peuple coupé en deux, militarisé par la force, ne peut pas se retrouver ; il est donc important qu'en tant que citoyens du monde, en tant que membres de la Communauté Européenne, nous ne laissions pas faire ce type de pratique. En tout cas la Ville de Port de Bouc s'est toujours positionnée sur la paix entre les peuples, la fraternité, le dialogue, ce qui nous est demandé c'est de faire partie de cet appel, d'être signataires de cet appel en tant qu'élus ; à la demande de l'Association et de son Président, maintenant M. Roland Joly, je propose que le Conseil Municipal se positionne sur cette question fondamentale.

Qui est contre ? Personne. Qui s'abstient ? Personne. Qui est pour ? à l'unanimité, je vous en remercie.

**La motion est adoptée à l'unanimité.**

**Mme le Maire.**- Il n'y a pas de questions diverses enregistrées pour ce Conseil Municipal, la séance du Conseil Municipal est donc levée. Je vous souhaite une bonne soirée, et à bientôt.

**La séance est levée à 19 heures.**